

LE DESSEIN LA MANIÈRE



Conditions Générales de Vente

Rédigé par : G.Polvé - C.Théry



Le présent document décrit les conditions générales de vente de la société LDLM (Le Dessin La Manière SARL) pour l'ensemble de ses prestations commercialisées d'étude, de réalisation et de conseil.

I. Objet

Les présentes conditions générales de vente permettent de définir les relations commerciales entre LDLM et LE CLIENT, dans le cadre de prestations ayant pour objet l'accompagnement technique pour la réalisation d'un ou plusieurs projets du CLIENT. Les prestations sont de natures suivantes :

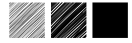
- Prestation de service en régie ou sur devis
- Vente de marchandises
- Conseil et expertises
- Formation

II. Acceptation et conditions

Nos conditions générales de vente sont téléchargeables en ligne sur notre site internet www.ledesseinlamaniere.fr ou sur demande par mail, téléphone ou courrier. Par conséquent, toute commande de la part du CLIENT implique son entière acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente dont il reconnaît avoir pris connaissance préalablement en passant sa commande. En acceptant nos conditions générales de vente, LE CLIENT autorise LDLM à le citer parmi ses références tout en respectant les éventuels accords de confidentialité établis entre LE CLIENT et LDLM. Si LE CLIENT ne souhaite pas que son nom apparaisse en référence, il en fera la demande express auprès du gérant de LDLM qui respectera son anonymat.

III. Nature des obligations

LDLM s'engage, dans le cadre de ses obligations de moyen, à apporter tout le soin et la diligence



nécessaires à la mise en œuvre de ses prestations, notamment par le respect de sa charte d'éthique (disponible en téléchargement sur le site internet <http://www.ledesseinlamaniere.fr>). La présente obligation, n'est, de convention expresse, que pure obligation de moyen.

LE CLIENT s'engage, quant à lui, à donner préalablement à toute commande, toutes les informations et documents utiles et nécessaires à la compréhension du besoin. LE CLIENT s'engage également à fournir toutes les données indispensables à la bonne mise en œuvre des prestations de LDLM.

De plus, LE CLIENT doit permettre aux intervenants de LDLM d'accéder au site de pose pour quelques raisons que ce soit tant que LDLM justifie ce besoin pour le bon déroulement du projet.

IV. Obligations de confidentialité

LDLM considèrera comme strictement confidentiel, et s'interdit de divulguer, toute information, document, donnée ou concept, dont il pourra avoir connaissance à l'occasion de la prestation. Pour l'application de la présente clause, LDLM répond de l'ensemble de ses salariés. Néanmoins, LDLM, ne saurait être tenu pour responsable d'aucune divulgation si les éléments divulgués étaient dans le domaine public à la date de la divulgation, ou s'il en avait connaissance, ou les obtenait de tiers par des moyens légitimes.

Toutefois, LDLM pourra faire appel à un partenaire pour l'exécution de certaines prestations demandant des compétences ou des moyens (logiciels, normes, ...) que la société ne possède pas.

D'autre part, LE CLIENT s'engage à ne divulguer aucun résultat d'études ou de méthodes de travail de LDLM sans l'accord express du gérant de LDLM.

V. Réserve de propriété et propriété intellectuelle

La propriété des marchandises, des services et des prestations en général, fournis par LDLM restent l'entière propriété de LDLM jusqu'au règlement intégral de la part du CLIENT.

D'autre part, LDLM revendique ses droits de propriété intellectuelle selon les articles L611- 8 et L613-3. C'est-à-dire que l'exploitation de brevet, de dessin, de modèle ou de savoir-faire de LDLM par le CLIENT ne peut se faire sans l'accord express de LDLM même en cas de contrat de sous-traitance.



VI. Responsabilités

LE CLIENT convient que, quels que soient les fondements de sa réclamation, et la procédure suivie pour la mettre en oeuvre, la responsabilité éventuelle de LDLM à raison de l'exécution des obligations prévues dans l'offre ou le devis, sera limitée à un montant n'excédant pas la somme totale effectivement payée par le client, pour les services ou tâches fournies par le prestataire.

Par ailleurs, LE CLIENT renonce à rechercher la responsabilité de LDLM en cas de dommages survenus aux fichiers, ou tout document qu'il lui aurait été confié.

LE CLIENT convient que LDLM n'encourra aucune responsabilité à raison de toute perte de bénéfices, de trouble commercial que LE CLIENT subirait, de demandes ou de réclamations formulées contre LE CLIENT et émanant d'un tiers quel qu'il soit.

LDLM ne peut en aucun cas assurer la pose d'installations, mobilier, matériel sur le lieu d'intervention si cette action implique une modification de l'intégrité du bâtiment.

LE CLIENT se verra toutefois recommandé une entreprise de pose et des consignes pour son bon déroulement.

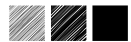
Ainsi LDLM dégage sa responsabilité à l'égard des dommages matériels pouvant atteindre les immeubles, installations, matériels, mobiliers DU CLIENT si la pose est effectuée par une autre entreprise ou par LE CLIENT lui-même.



VII. Tarifs et conditions de règlements

Prestation	Tarif HT	Commentaires
Conseil et expertise	110 €/H	Facturation mensuelle sur la base du temps réel réalisé dans le mois précédent la facture.
Revue de projet	400 €/Demi-journée	Demi-journée de présence (4h), analyse du projet et des facteurs clés, anticipation technique, orientation et rédaction d'un compte rendu.
Etude technique et développement	60 €/H	Base forfaitaire pour réalisation de devis sur base de temps estimé.
Régie technique	Sur devis	Pour les projets de longue durée, facturation mensuelle sur la base de l'avancement du projet Acompte de 40% à la commande. Le règlement total sera fixé suivant les conditions au devis.
Vente marchandises	Sur devis	Le prix établi dans le devis tient compte du temps passé au pilotage et suivi du dossier, ainsi que la marge correspondant aux frais de structure et aux déplacements éventuels. Acompte de 40% à la commande. Le règlement total sera fixé suivant les conditions au devis.
Développement et suivi de projet	Sur devis	Limites de planning déterminées. Evolution tarifaire proportionnelle à celle du marché.

Les factures sont payables à 30 jours fin de mois date de facturation sauf stipulation exceptionnelle figurant sur les devis ou factures.



VIII. Pénalités de retard

Conformément à l'article L. 441-6 du code de commerce, des pénalités de retard, au taux annuel de 10 % seront dûes à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement.

IX. Délais

Tous les délais ne sont données qu'à titre indicatif, et à partir du principe que LE CLIENT aura fourni en temps voulu tous les éléments nécessaires à la réalisation de la commande. Les retards ne donnent lieu à des dommages et intérêts qu'en cas d'accord préalable par écrit. Même dans ce cas exceptionnel, notre responsabilité est dérogée en cas de force majeure.

Même si LDLM apporte tout son engagement lors du pilotage de ses partenaires dans le cadre d'un travail nécessitant l'incorporation d'éléments extérieurs ou l'intervention d'une entreprise tierce, LDLM ne peut être tenu pour responsable du fait d'un retard lié à ces modifications.

Le délai de livraison mentionné sur le devis n'est applicable qu'à la condition que LE CLIENT confirme sa commande dans un délai de 4 jours ouvrés à compter de la réception du dit devis. Passé ce délai, la date de livraison peut faire l'objet d'une révision. En fonction du planning de charge de travail de LDLM et de ses partenaires, le report peut être supérieur au temps perdu.

X. Annulation de commande

Nos produits étant confectionnés sur mesure, toute modification ou rétractation induite par LE CLIENT entraînera la facturation de l'ensemble des frais déjà engagés à date par LDLM.

Il en sera de même pour les heures d'études déjà effectuées à date par LDLM, elles seront entièrement facturables AU CLIENT.

Pour les prestations de conseil, toute annulation ou report d'une intervention de conseil de plus de 2 heures par LE CLIENT se doit d'être stipulée au moins 3 jours ouvrés avant le jour du dit rendez-vous. Le cas échéant, LDLM se réserve le droit de facturer la prestation dans son intégralité.